

---

## INSCRIPTIONS AUX CONCOURS ADMINISTRATIFS, SOCIAUX ET DE SANTE DECONCENTRES - SESSION 2019 -

---

**Le registre des inscriptions aux concours et examens professionnels déconcentrés de la session 2019 ci-dessous est ouvert :**



**Du mardi 07 février au mardi 07 mars 2019 à 12h00 (heure de Guyane).**

**Concours susceptibles d'être ouverts dans l'académie de la Guyane au titre de la session 2019**

Filière administrative :

-  Concours de Secrétaire administratif externe et interne de classe normale

Filière sociale et de santé :

-  Concours externe et interne d'Assistant(e) de service social
-  Concours unique d'infirmier(e)

**Les inscriptions** se feront uniquement sur internet à l'adresse suivante (*via l'application Cyclades*) :

<https://exacyc.orion.education.fr/cyccandidat/portal/inscription?codeER=A33&domaine=ATE>

**L'inscription se déroule en trois étapes :**

- la création et l'activation d'un compte utilisateur avec une adresse mail active
- l'inscription
- l'édition de la confirmation d'inscription

En fin d'inscription un récapitulatif d'inscription s'affiche. Un numéro d'inscription est alors donné. Votre numéro candidat est celui qui vous a été attribué lors de la création de votre compte utilisateur.

**Le candidat doit obligatoirement vérifier les données affichées dans ce récapitulatif.**

A l'issue de votre inscription, vous recevrez par mail votre notification, qui vous informera que des documents sont disponibles dans votre « **espace candidat** ». Le lien d'accès au « portail candidat » vous sera également indiqué.

Votre récapitulatif d'inscription doit être accompagné de toutes les pièces mentionnées au recto de ce document.

Vous devrez nous le retourner **plus tard le 22 mars 2019 avant 12h00, cachet de la poste faisant foi ou déposer à l'accueil de préférence de 09h00 à 12h00** à l'adresse suivante :

**Rectorat de l'Académie de Guyane**  
**Division des examens et concours/ Bureau des Concours ATSS**  
**BP 6011 – Place Léopold Héder**  
**97306 Cayenne Cedex**

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez joindre le bureau des concours uniquement à l'adresse mail suivante : [concours@ac-guyane.fr](mailto:concours@ac-guyane.fr)

**ATTENTION : Votre inscription ne sera effective qu'à réception de la confirmation d'inscription reçue par mail. A défaut, votre candidature sera annulée.**

**Seule la publication des arrêtés ministériels d'ouverture de concours au journal officiel ou au BOEN confirmera l'organisation de ces concours dans l'académie.**